

Hôpitaux

«L'heure des premiers licenciements a sonné»

Yves Smeets dénonce les économies linéaires qui frappent les hôpitaux belges. «*La seule logique est financière ; la concertation avec le secteur n'est distillée qu'à dose homéopathique*», regrette le directeur général de santhea. Du côté de Gibbis, on estime que les autorités devraient donner aux hôpitaux une plus grande liberté de gestion.

Yves Smeets avance, dans une tribune libre (publiée dans son intégralité sur notre site internet) que le gouvernement a imposé quelque 500 millions d'euros d'économies aux hôpitaux en trois ans. «*Mme De Block ne recourt, pour traiter le mal des hôpitaux, qu'à des remèdes inappropriés, déconnectés des réalités de terrain tout en faisant montre d'une partialité dans ses décisions et propositions. Dans nombre de dossiers en effet, une logique uniforme est suggérée, sans prise en compte aucune des réalités différentes de terrain.*»

Au nom de Gibbis – la nouvelle fédération des institutions de soins privées

de la région bruxelloise (lire Jdm N°2484) – Dieter Goemaere rappelle que le sous-financement des hôpitaux n'est pas une problématique récente. «*En l'an 2000 déjà, le CNEH avait chiffré ce sous-financement à plusieurs centaines de millions d'euros. Depuis lors, le constat est toujours le même : les frais de fonctionnement des hôpitaux ne sont pas couverts par leur financement. En raison de ce sous-financement historique, les économies sont de plus en plus douloureuses pour les hôpitaux. Il n'est pas possible de presser un caillou. De nombreux hôpitaux présentent déjà des comptes dans le rouge*», commente le coordinateur du groupe hôpitaux généraux et équipe

économique de Gibbis. «*Une solution est de permettre aux gestionnaires hospitaliers de déroger à une série d'exigences.*»

Yves Smeets craint que les économies n'affectent l'emploi et les conditions de travail des travailleurs des soins de santé. «*Depuis les dernières mesures d'économie, l'heure des premiers licenciements de personnel hospitalier pour raisons budgétaires a sonné : des hôpitaux licencient déjà, d'autres se préparent à devoir le faire.*» Le patron de santhea estime que les patients seront également touchés par ces économies.

Stabilité budgétaire

Santhea réclame un engagement à

long terme des autorités et une stabilité budgétaire. «*Nous demandons à Mme De Block de donner aux hôpitaux les outils juridiques et les ressources financières dont ils ont besoin pour relever les défis de santé de demain, voire même, pour un tiers d'entre eux, pour pouvoir exister demain encore.*» «*Notre fédération réclame également un cadre pluriannuel, prévisible et stable tant aux niveaux macro-économique que micro-économique. La réforme en cours du paysage hospitalier et du financement ne pourra se faire que dans un climat de confiance. Nous sommes des gestionnaires, pas des magiciens !*», souligne Dieter Goemaere.

«*Face à cette absence de vision politique*», santhea a introduit des recours devant les juridictions compétentes contre une série de ces mesures d'économie frappant le secteur des soins de santé.

V.C.

Sécurité des médecins: les mesures tardent

Une délégation de médecins a été reçue vendredi passé au cabinet du ministre de la Justice Koen Geens. Le but? Demander que des mesures soient prises pour mettre fin aux agressions dont ils sont victimes. Au final, le message est entendu, mais concrètement, depuis plus d'un an, rien ne bouge.

«**C**est la première pièce d'un engrenage», ont réagi les médecins après avoir été reçus par le ministre de la Justice Koen Geens la semaine dernière. Ils ont réclamé que des mesures soient prises pour mettre fin aux agressions dont ils sont victimes. Un projet de loi a été discuté mardi en commission à la Chambre pour autoriser la levée du secret professionnel dans des circonstances exceptionnelles pour les médecins, les bourgmestres, le personnel de santé et de justice.

«*C'est un dossier très important pour nous*», a commenté Dirk Scheveneels de l'Association belge des syndicats médicaux (Absym), évoquant l'enquête du journal du Médecin parue la semaine dernière dont il ressort que 86 % de ces professionnels de la santé ont été confrontés au moins une fois à une

agression verbale de la part de patients ces dix dernières années. «*Les mesures du ministre sont la première pièce d'un engrenage. Mais notre sentiment est que c'est constructif.*»

M. Scheveneels insiste sur le fait que le secret professionnel reste très important. «*Après différents événements, il est important qu'une discussion soit ouverte sur la portée du dossier pour des individus qui ont réalisé des méfaits sérieux. Si nous entendons parler par exemple de plans terroristes, nous devons pouvoir réagir.*»

L'Absym a déjà rencontré fin 2016 le ministre de l'Intérieur, Jan Jambon. Une circulaire avait alors été évoquée pour établir un protocole entre la profession médicale et la police. «*Nous attendons avec impatience cette circulaire*», a encore souligné M. Scheveneels.



Koen Geens et Jan Jambon.

L'impatience, parlons-en

L'Absym a beau voir le positif de la rencontre, les sujets tardent à avancer. Le projet de loi discuté mardi en commission Justice fêtera sa première année en juin. Entre-temps, l'objectif premier de lever le secret médical pour permettre aux médecins de communiquer entre eux sur la dangerosité potentielle d'un patient inconnu semble s'éloigner. Désormais, le projet de loi vise également à lever le secret professionnel pour permettre aux médecins et zones de

police de communiquer sur les violences intrafamiliales et la prévention d'actes terroristes. On s'éloigne du but originel visant la protection des médecins.

Du côté de Jan Jambon, le projet de l'application de géolocalisation 112 ou et d'autres projets liés aux nouvelles technologies peinent à avancer. Il faudra donc encore attendre un certain temps avant de pouvoir disposer ne serait-ce que d'un système d'appel d'urgence.

L.Z.